



Manquement Rendez-vous au SPIP

Par **tomdu72**, le **12/05/2014 à 21:13**

Bonjour, j'aimerais avoir un renseignement important et je ne sais pas si je m'adresse au bon endroit. rnrnJ'ai été condamné le 9 décembre 2013 à 6 mois de prison avec sursis avec obligation de trouver un emploi / formation / étude, rembourser une amende de 250 euros et faire 105 heures de TIG. rnrnJ'ai été à mes deux premiers rendez-vous au Mans ville dans laquelle j'ai été condamné et d'où je suis originaire. Le deuxième rdv étant le 17 janvier 2014. rnrnLe problème c'est que je suis actuellement hébergé gratuitement sinon je suis à la rue. J'étais donc chez ma tante lors du deuxième rdv. Fin janvier je suis allé chez ma cousine par obligation qui habite sur Niort ce qui fait que je n'ai pas pu aller à mon prochain rdv étant donné que j'étais sur Niort. J'ai envoyé les justificatifs de domiciles pour prouver mon absence. On m'a également dit qu'il fallait que je fasse un transfert de dossier sur Niort surtout que j'avais dit au SPIP du Mans que j'y resterais que 2 ou 3 mois. 1 mois et demi après avoir envoyé les papiers je n'ai pas eu de nouvelles du SPIP de Niort. J'ai appelé et on m'a dit que le transfert mettrait un peu de temps. Fin mars je suis donc revenu sur le Mans et quelques jours après j'ai eu un rdv au SPIP de Niort. J'ai donc appelé pour leur dire que j'étais de retour au Mans définitivement chez ma tante, on m'a dit qu'il fallait que je renvoie des justificatifs pour refaire un transfert au Mans. C'est ma tante qui l'a fait personnellement 1 semaine et demi après. Nous sommes mi-avril. rnrnEt mon souci c'est que aujourd'hui le commissariat du Mans m'a appelé parce qu'il aurait eu un courrier du juge d'application des peines qui leur demandais de vérifier si j'étais bien de retour chez ma tante à l'adresse que j'avais indiquée la première fois. Je leur ai dit oui et le policier m'a dit que j'aurais une convocation. rnrnJ'ai juste peur que le policier m'ait appelé pour savoir si j'étais bien ici pour venir me chercher et m'incarcérer. Je lui ai demandé et il m'a dit de pas m'inquiéter après que je lui ai expliqué la situation. rnrnEst-ce que je risque d'aller en prison ou pas vu que j'ai manqué deux rendez-vous et que j'ai justifié et prévenu avant dans les deux cas ?rnrnMerci d'avoir pris le temps de me lire.